

# FRANCECURLINGINFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE  
L'ASSOCIATION FRANCE CURLING

**Sites web :** <https://asso.alternaweb.org/francecurling>

<https://asso.alternaweb.org/ffcurling>

**FACEBOOK :** <https://www.facebook.com/francecurling>

N° 43 – 12 décembre 2024

## SOMMAIRE

### **De la bonne utilisation de l'aide mondiale au développement de World Curling au profit de tous les curleurs Français**

Lors de sa réunion du 18 novembre dernier la CSN Curling a notamment évoqué la DAP (Development assistance program) octroyé par World Curling aux nations membres qui la demandent (accompagnée bien évidemment d'un dossier justificatif) en ces termes :

– « DAP :

La subvention de la WC est très encadrée contrairement à ce que nous pensions. Elle ne peut être utilisée que pour les juniors avec une priorité absolue sur les frais de déplacement, de glace et d'entraîneur. Elle n'est finalement pas simple à obtenir. Ludovic M explique toute la procédure à suivre et ce qui a été refusé dans le passé. »

On peut s'étonner qu'après 6 années de gestion du curling Français la CSN se rende soudain compte que l'aide au développement de World Curling soit « très encadrée, et pas simple à obtenir. ». Pour autant l'affirmation « elle ne peut être utilisée que pour les juniors... » est totalement erronée. Afin que nul n'ignore les règles d'attribution de cette aide de 12000 dollars par année, nous publions ci-après le document officiel de World Curling, en Anglais et en Français. Précisons que depuis la création de la DAP et jusqu'en 2018, les CSN précédentes ont obtenu l'intégralité des aides demandées ( soit 12000 \$ par année) pour des projets aussi divers que l'aide à l'achat de pierres pour certains clubs, le remboursement du prêt WCF pour l'achat de pierres fédérales, l'achat de matériels divers tels hacks, balais, semelles de glisse et antiglisse, l'organisation de stages juniors, l'organisation de sessions de brevets fédéraux, la participation de licenciés, notamment adultes , à divers stages tels glaciers, arbitres, etc., ainsi qu'à des stages de perfectionnement adultes à Prague... ( Liste non exhaustive)

Il semblerait que les actuels responsables de notre discipline n'aient que peu ou pas bénéficié de cette manne. Voilà qui est pour le moins désolant et qui reflète malheureusement l'incompétence dont ils font preuve depuis 6 saisons et dont pâtissent tous les clubs Français.

Expliquer ce qui n'a pas été accepté dans le passé c'est se cacher derrière son petit doigt et masquer sa responsabilité dans la perte d'opportunités de développement pour tous les clubs. Comment les

responsables d'une telle gabegie peuvent-ils ne pas, en toute honnêteté, démissionner de leurs fonctions ?

Reste à déterminer à quel niveau fédéral se situent lesdits responsables : Au plus haut de l'échelle ? : Bureau exécutif ou Conseil Fédéral. Au stade de la Direction Technique Nationale ? A hauteur de la Commission Sportive Nationale ?

## **DEVELOPMENT ASSISTANCE PROGRAMME (DAP) GUIDELINES**

The Development Assistance Programme (DAP) is to assist the Member Associations with an annual amount towards their development activities.

**Applications must have approval from World Curling prior to the start of the project and spending any money.** Otherwise there will be no refund, even if the project would have been approved, or has been approved in previous seasons.

It is preferred that applications are sent by e-mail (**in Word format please**).

**The applications need to be in US\$.** Along with the application, any clarifying information helps the committee to make a decision on approval (budget of the project, offer from supplier etc.).

**Please allow at least 2 weeks for approval of any project.**

**NO LATE APPLICATIONS OR CLAIMS WILL BE CONSIDERED.**

### **Timeframe:**

- Programme runs from 1 June until 31 May
- Applications have to be sent in before 30 April
- Projects must be completed by 31 May
- Reimbursements:  
Claims received between 1 July and 31 December will be repaid by 31 January  
Claims received between 1 January and 15 June will be repaid by 31 August
- All claims have to be submitted to the World Curling Office ([info@worldcurling.org](mailto:info@worldcurling.org)) no later than 15 June

### **Examples of projects DAP funds can be used for:**

- 1) Payments towards contracts for equipment with World Curling (such as stones, scraper, but please note: World Curling does not refund instalment payments for stones/scrapers which have already been paid to the WCF bank account)
- 2) Organisation of camps and courses (please provide a budget as well as information on the dates, the project leaders etc. together with your application)
- 3) Participation at camps and courses organised or recognised by the World Curling
- 4) Organising Open Houses
- 5) Buying of ice making equipment, sliders etc. (please provide with your application a quote from your supplier and information on where the equipment will be used)
- 6) Publishing brochures, rulebooks, manuals

**Please note: any publications (prints, websites, promotion of events etc.) which are supported by DAP funds must have the World Curling DAP logo published on them.**

**Other projects will be considered; however DAP funds can NOT be used for the following:**

- 7) Repayment of facility loans
- 8) Membership fees for World Curling or other organisations
- 9) Participation at Championships
- 10) Preparation of a National team just prior to a Championship
- 11) Competition entry fees and associated costs are also unlikely to be supported
- 12) Fines

**Claims – proof of expenditure:**

Once your project is completed, we ask you to send the claim to the World Curling Office ([info@worldcurling.org](mailto:info@worldcurling.org)). The claim has to include the following:

- 13) Copies or scans of supplier's invoices and receipts
- 14) Include a breakdown of which project the invoices/receipts apply to
- 15) If invoices/receipts are not in English, a translation should be provided
- 16) For projects such as the organisation of camps, courses, Open Houses, etc. a report with some pictures must be submitted
- 17) For publications, a copy of the brochure, manual etc. has to accompany the claim

## **PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (DAP)**

### **LIGNES DIRECTRICES**

Le programme d'aide au développement (DAP) a pour but d'aider les associations membres en leur allouant un montant annuel pour leurs activités de développement.

**Les demandes doivent être approuvées par World Curling avant le début du projet et avant toute dépense.** Dans le cas contraire, il n'y aura pas de remboursement, même si le projet aurait été approuvé ou l'a été au cours des saisons précédentes.

Il est préférable d'envoyer les demandes par courrier électronique (**en format Word** s'il vous plaît).

Les demandes doivent être libellées en **dollars américains**. Toute information complémentaire (budget du projet, offre du fournisseur, etc.) doit être jointe à la demande afin d'aider le comité à prendre une décision d'approbation.

**Veillez prévoir un délai d'au moins deux semaines pour l'approbation d'un projet.**

**AUCUNE DEMANDE TARDIVE OU RÉCLAMATION NE SERA PRISE EN COMPTE.**

**Calendrier :**

- Le programme se déroule du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai
- Les candidatures doivent être envoyées avant le 30 avril.
- Les projets doivent être terminés avant le 31 mai.
- Remboursements :

Les demandes reçues entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre seront remboursées au plus tard le 31 janvier.

Les demandes reçues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 juin seront remboursées au plus tard le 31 août.

- Toutes les demandes doivent être soumises au bureau de World Curling (info@worldcurling.org) au plus tard le 15 juin.

### **Exemples de projets pour lesquels les fonds DAP peuvent être utilisés :**

- Paiements pour des contrats d'équipement avec World Curling (tels que des pierres, des grattoirs, mais veuillez noter que World Curling ne rembourse pas les paiements échelonnés pour les pierres/grattoirs qui ont déjà été versés sur le compte bancaire de World Curling).
- Organisation de camps et de cours (veuillez joindre à votre demande un budget ainsi que des informations sur les dates, les responsables du projet, etc.)
- Participation à des camps et des cours organisés ou reconnus par la World Curling.
- Organisation de journées portes ouvertes
  - Achat de matériel de fabrication de glace, de glissières, etc. (veuillez joindre à votre demande un devis de votre fournisseur et des informations sur l'endroit où le matériel sera utilisé)
- Publication de brochures, de livres de règles, de manuels

**Veuillez noter que toutes les publications (imprimés, sites web, promotion d'événements, etc.) soutenues par les fonds DAP doivent porter le logo DAP de la World Curling.**

**D'autres projets seront pris en considération ; toutefois, les fonds DAP ne peuvent PAS être utilisés pour ce qui suit :**

- Remboursement de prêts d'installations
- Frais d'adhésion à World Curling ou à d'autres organisations
- Participation à des championnats
- Préparation d'une équipe nationale juste avant un championnat.

- Les frais d'inscription aux compétitions et les coûts associés ne seront probablement pas pris en charge.

- les amendes.

### **Demandes de remboursement - preuve des dépenses :**

Une fois votre projet terminé, nous vous demandons d'envoyer la demande au bureau de World Curling ([info@worldcurling.org](mailto:info@worldcurling.org)). La demande doit comprendre les éléments suivants :

- Copies ou scans des factures et reçus des fournisseurs.

- Inclure une ventilation du projet auquel les factures/reçus s'appliquent.

- Si les factures/reçus ne sont pas rédigées en anglais, une traduction doit être fournie.

- Pour les projets tels que l'organisation de camps, de cours, de journées portes ouvertes, etc., un rapport accompagné de quelques photos doit être soumis.

- Pour les publications, une copie de la brochure, du manuel, etc. doit accompagner la demande.